

7 juin 2022

EMN Luxembourg Weekly Brief:

Le Réseau européen des migrations, créé par la décision n°2008/381/CE du Conseil du 14 mai 2008, a pour objet de fournir des informations actualisées, objectives, fiables et comparables sur la migration et l'asile aux institutions européennes, aux autorités des Etats membres et au grand public en vue d'appuyer l'élaboration des politiques et la prise de décisions au sein de l'Union européenne.

Informations utiles:

- Le ministre des Affaires étrangères et européennes, [Jean Asselborn s'est entretenu avec Emine Dzhaparova, Première Vice-ministre des Affaires étrangères de l'Ukraine](#). Lors de leur rencontre, ils ont fait le point sur l'accueil au Luxembourg des personnes ayant fui la guerre en Ukraine. Dans ce contexte, Jean Asselborn a indiqué que le Luxembourg a accueilli 5.650 personnes d'Ukraine, dont presque 4.000 ont reçu le statut de protection temporaire. Le chef de la diplomatie luxembourgeoise a souligné que le Luxembourg continuera d'être solidaire avec les personnes fuyant la guerre en Ukraine.
- Le ministre des Affaires étrangères et européennes, [Jean Asselborn, a participé au 14e Conseil d'association entre l'Union européenne et la Jordanie, qui s'est tenu le 2 juin 2022 à Amman](#). Le ministre a indiqué que la catastrophe en Syrie a un impact profond sur la Jordanie et sur toute la région depuis plus d'une décennie. Un processus politique conduit par le peuple syrien et menant à une transition pacifique et inclusive permettra d'aboutir à une paix durable. Cela devrait permettre à terme un retour volontaire, sûr et digne des réfugiés syriens. Dans l'intervalle, l'Union européenne continuera à appuyer la Jordanie dans l'hébergement et la protection des millions de réfugiés sur son territoire.
- Dans sa [réponse à la question parlementaire n°6142 du 5 mai 2022](#), le ministre des Affaires étrangères et européennes, Jean Asselborn, a indiqué que, la loi modifiée du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration permet sous certaines conditions d'accorder le droit de séjour non seulement aux enfants du regroupant ou de son conjoint ou partenaire y assimilé, mais également aux neveux, nièces, sœurs et frères mineurs du regroupant. La pratique actuelle tenant pleinement compte des possibilités offertes par la législation nationale, une modification n'est pas indiquée.
- Dans sa [réponse à la question parlementaire n°6127 du 2 mai 2022](#), le ministre des Affaires étrangères et européennes, Jean Asselborn, a confirmé qu'il était au courant des accusations en direction de FRONTEX. En même temps, un manquement de la part de certains effectifs de l'agence ne devrait pas venir saper le mandat et les capacités de l'agence de mener à bien ce dernier. Pour ces raisons, le Luxembourg va maintenir ses contributions à l'agence Frontex.
- Dans leur [réponse conjointe à la question parlementaire n°6081 du 20 avril 2022](#), Corinne Cahen, Ministre de la Famille et de l'Intégration, Georges Engel, Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire, Yuriko Backes, Ministre des Finances, Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et européennes, et Claude Meisch, Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse ont fourni des informations sur la volonté de travailler des demandeurs et bénéficiaires de protection internationale.
- Le 31 mai 2022, [la Commission européenne a lancé une plateforme européenne d'échange d'informations sur les bénéficiaires d'une protection temporaire et d'une protection adéquate](#). La plateforme permettra aux États membres de l'UE d'échanger des informations sur les personnes enregistrées en temps réel afin que les personnes fuyant l'Ukraine puissent effectivement bénéficier de leurs droits dans tous les États membres.

Chiffre de la semaine: 66%

Au 1er janvier 2022, les taux de féminité les plus importants parmi les citoyens de l'Union européenne peuvent être observés parmi les personnes de nationalité estonienne (66%), lettonne (64%) et lituanienne (63%).

Source : Statec, CTIE

Si vous souhaitez recevoir l'EMN Luxembourg Weekly Brief dans votre boîte mail, merci de contacter zane.rozenberga@uni.lu

Nous contacter :

Email: emn@uni.lu

Twitter: [@EMNLuxembourg](https://twitter.com/EMNLuxembourg)

Site du LU EMN NCP : <https://emnluxembourg.uni.lu>

Site de l'EMN : https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/networks/european_migration_network_en